

2017-07-14

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Importance économique du secteur de la logistique en Belgique

Grâce à son positionnement central et aux infrastructures dont elle dispose, la Belgique possède de sérieux atouts en tant que lieu d'implantation d'activités logistiques. En 2008, la Banque nationale de Belgique a pour la première fois publié une étude relative à l'importance économique du secteur de la logistique en Belgique. Depuis lors, différents facteurs, tels que, notamment, la crise de 2008-2009, le renforcement des pressions concurrentielles en provenance d'Europe centrale et orientale et l'essor de l'e-commerce, ont profondément modifié l'environnement de marché. La Banque a dès lors répondu à la demande du secteur de lui consacrer une nouvelle enquête. À cet effet, le secteur de la logistique a été défini au sens strict ; il englobe, plus précisément, le transport professionnel de marchandises et les services auxiliaires des transports.

Au cours de cette analyse, le poids économique du secteur de la logistique a été calculé par le biais de deux canaux différents, à savoir les effets directs et les effets indirects. Les effets directs ont trait à la contribution que le secteur lui-même apporte en termes de valeur ajoutée, d'emploi et d'investissements. Les résultats ont par ailleurs également été ventilés selon la taille des entreprises et la région. S'agissant des effets indirects, le tableau entrées-sorties a permis d'examiner les effets se produisant en amont au travers des chaînes (nationales) d'approvisionnement ou, autrement dit, les retombées engendrées dans les autres secteurs de l'économie belge par la consommation intermédiaire de biens et de services achetés auprès de sous-traitants belges. Ces effets indirects ont été évalués au niveau de deux variables : la valeur ajoutée et l'emploi. Les calculs ont été effectués pour la période 2010-2015, en mettant l'accent sur 2015, et sont fondés sur les informations microéconomiques extraites des comptes annuels déposés auprès de la Centrale des bilans de la Banque.

À l'examen de l'importance économique du secteur vient s'ajouter une analyse de ses aspects sociaux et financiers, qui aborde les résultats du bilan social, les ratios financiers, l'indicateur de santé financière de la Banque et le risque de crédit estimé à l'aide de l'In-House Credit Assessment System (ICAS) de la Banque. Il ressort des résultats de l'étude que l'évolution du secteur de la logistique au cours de la période 2010-2015 n'a pas été en phase avec celle du reste de l'économie et que son importance économique relative en 2015 s'est inscrite en léger retrait par rapport au niveau enregistré en 2010.

En 2015, le secteur de la logistique a généré une valeur ajoutée de 11,9 milliards d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 2,9 % au PIB. Pour cette même année, la valeur ajoutée indirecte a été estimée à 6,9 milliards d'euros, soit 1,7 % du PIB. L'incidence totale, c'est-à-dire la somme des effets directs et indirects, s'élève ainsi à 18,8 milliards d'euros ou 4,6 % du PIB, contre 4,9 % en 2010. En 2015, le secteur de la logistique occupait quelque 134 000 équivalents temps plein, ce qui équivalait à 3,3 % de l'emploi intérieur total exprimé en ETP. On estime que les emplois créés par le secteur auprès des sous-traitants belges ont représenté plus de 83 000 ETP, soit 2,1 % de l'emploi intérieur. Au total, on évalue ainsi à près de 218 000 ETP, ou 5,4 % de l'emploi intérieur total (5,7 % en 2010), l'importance du secteur de la logistique sur le plan de l'emploi.

Une estimation approximative des activités logistiques s'inscrivant en dehors du secteur de la logistique professionnelle illustre à quel point ces résultats sont sensibles à la façon dont on définit le secteur. Si on étendait le secteur au sens strict à la logistique *in-house* et aux activités logistiques (secondaires) proposées sur le marché par d'autres secteurs que ceux considérés ici, le poids économique ainsi atteint en 2015 pourrait être majoré de plus de 50 %. Partant de cette estimation, quelque 7,6 % du PIB et 8,0 % de l'emploi intérieur auraient ainsi trouvé leur source dans l'activité logistique au sens large en 2015.